



COMPTE RENDU DE MANDAT CTA DU 30 MARS 2020

La FNEC FP FO est représentée par Nicolas Tournier (suppléant) et Christian Robert (titulaire). Ce CTA, présidé par M. le Recteur, s'est tenu dans des conditions particulières, il a été organisé en visioconférence et a duré 3 heures et demi. Même si ce type d'organisation est lourd et plus fatiguant qu'une réunion en présentiel, les débats se sont déroulés dans des conditions plutôt satisfaisantes, il n'y a pas eu d'interruption des connections.

Récapitulatif des votes émis :

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des Enseignements de spécialité	FO		FSU, UNSA, CFDT	

Sommaire :

- Pages 1 à 3 : déclaration liminaire et réponse de M. le Recteur
- Page 3 : Répartition des moyens pour le premier degré pour la rentrée 2020
- Page 4 : Second degré : carte des options et des enseignements de spécialité
- Page 5 : Ajustement de la carte des formations
- Page 5 : Bilan des IMP
- Page 6 : Questions diverses.

Déclaration liminaire et réponse de Monsieur le Recteur

La FNEC-FP FO s'est associée à une déclaration commune avec la FSU développant principalement les points suivants :

- mise à disposition par l'employeur ou par les collectivités locales de matériel de protection sanitaire (gel, gants et masques) dans les écoles et établissements où sont accueillis, par des volontaires, ces enfants de soignants, organisation du dépistage de tous les personnels qui assurent l'accueil de ces enfants.
- Rappel qu'aucune condition n'est réunie pour respecter les textes réglementaires concernant le télétravail (prise en charge des coûts induits, organisation du travail, volontariat des agents, etc.) et que les collègues font le maximum avec beaucoup d'engagement pour maintenir une activité scolaire à distance avec les élèves maintenant confinés.
- Encourager publiquement les ruptures de confinement pour se déplacer et récupérer des photocopies est irresponsable de la part du ministre qui expose, outre les familles, les personnels administratifs et de vie scolaire ainsi que les directrices et directeurs d'école. Le risque est avéré dans d'autres académies. La FSU et FO le rappelle avec force, aucune injonction ne doit entrer en contradiction avec la priorité absolue à la sécurité sanitaire.
- Nous n'acceptons pas plus qu'hier les retraits de postes annoncés dans notre académie par exemple. Dans ce

contexte, la FSU et FO demandent dans l'immédiat un moratoire sur toutes les opérations de carte scolaire, en particulier les mesures liées aux SEGPA dans notre académie.

- La nécessité de préparer au mieux la rentrée 2020, dans de bonnes conditions, nous paraît d'autant plus impérieuse du fait de la crise sanitaire qui frappe le pays et au-delà. C'est pourquoi nous demandons un moratoire sur toutes les mesures de carte sur postes occupés et l'association des élus des personnels dans la préparation des opérations de mouvement. Cela commence par le report des CTSD du 1er degré, pour permettre un dialogue approfondi et la mise en œuvre des engagements ministériels.

La FNEC-FP FO s'est tout de même exprimé par une déclaration propre sur un certain nombre de points :

La FNEC-FP FO s'inscrit dans la déclaration commune qui vient d'être lue par la FSU mais souhaite ajouter un certain nombre d'éléments complémentaires.

Il y a quelques années notre confédération affirmait que « l'austérité tue », nous étions alors loin d'imaginer que nous aurions raison dans de telles proportions.

L'urgence Monsieur le Recteur est à la gestion de la crise sanitaire.

L'urgence est à tout mettre en œuvre pour la gérer, pour assurer votre obligation de garantir la protection de la santé et de la vie des agents de l'Éducation Nationale en mettant à leur disposition les moyens de dépistage et de protection nécessaires.

L'urgence est à se préoccuper de ce que les organisations syndicales qui représentent les salariés par multiples courriers, échanges téléphoniques vous font remonter quant aux incidences de la continuité pédagogique sur les personnels de l'Éducation Nationale : burn-out, de risques contraires à la consigne nationale du confinement...

L'urgence comme vous pouvez le constater est donc à réunir régulièrement les CHSCT afin qu'ils puissent jouer le rôle fondamental qui est le leur... et c'est tout ! Nous vous demandons d'intervenir auprès des DASEN pour les obliger à les tenir... et à reporter les CTSD de la carte scolaire après le confinement !

Si nous aussi nous notons que ce CTA est marqué par une volonté de mise en conformité avec la réglementation nous considérons, en toute logique, que le prétendu Comité Technique Académique du 17 mars ne s'est pas tenu et que la consultation des instances qui devait avoir lieu n'a pas été réalisée.

Et sur la forme Monsieur le Recteur, comment ne pas se sentir offensés ?

Le CHSCTA s'est tenu en téléconférence. Vous le savez, les débats ont parfois été coupés. Dans le cadre de l'organisation de ce CTA en visioconférence, la décence aurait été de vous préoccuper d'améliorer la qualité des débats, conformément à la réglementation en vigueur, que visiblement vous ne maîtrisez pas : rien n'a été fait. Personne du Rectorat ne s'est rapproché des titulaires et suppléants FNEC FP FO pour s'assurer qu'ils avaient bien le matériel, la connexion, les conditions pour siéger...

Monsieur le Recteur, permettez nous de considérer qu'une bonne partie de l'ordre du jour de ce CTA est de fait impossible à traiter. Vous nous proposiez, Monsieur le Recteur, une répartition de l'enveloppe de moyens premier degré attribuée à l'académie en fonction d'un certain nombre de critères. Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Recteur, que notre ministre s'est exprimé sur la question des fermetures de classe dans le premier degré vendredi 27 mars au journal de 13 H. Il a annoncé ainsi, « nous revoyons les opérations d'ouvertures et de fermetures de classes », « il n'y aura aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire ». Il a aussi indiqué qu'il fallait « reconsidérer l'équilibre ouvertures/fermetures en milieu urbain ». Ces déclarations du ministre remettent totalement en cause le projet que vous nous présentiez dans les documents préparatoires. Ainsi pour ne prendre qu'un exemple parmi d'autres, dans le département du Tarn, dont la dotation est négative de 5 postes, ce ne sont pas moins de 9 classes pointées en suppression dans le projet du DASEN communiqué aux représentants des personnels, qui ne seraient plus à l'ordre du jour car situées en milieu rural. Il faudrait donc maintenant, pour réaliser un projet conforme aux déclarations du ministre uniquement sur la question des classes en milieu rural, une dotation positive de 4 postes pour ce département.

Monsieur le Recteur, le projet que vous nous avez communiqué n'est plus à l'ordre du jour, nous vous demandons donc d'en tirer les conséquences et de le retirer de l'ordre du jour de ce Comité Technique et de le reporter après la fin de la crise sanitaire.

Ce CTA et les CTSD ne peuvent donc pas se tenir comme initialement prévu ! La question du report est plus que jamais d'actualité : vous devez revoir vos copies !

Il n'y a pas à attendre le jour d'après pour entendre les revendications !

Aujourd'hui, les personnels de l'Éducation Nationale ne veulent pas que les opérations de la carte scolaire continuent

comme si de rien n'était ! Les personnels ne veulent pas d'une telle carte scolaire !

Ce qu'ils veulent aujourd'hui c'est l'annulation des fermetures de classes envisagées, l'ouverture de toutes les classes nécessaires, mais aussi la création de postes de remplaçants, d'enseignants spécialisés à hauteur des besoins et l'augmentation des quotités de décharge de direction.

Ce qu'ils veulent c'est l'annulation de toutes les suppressions de postes et redéploiements envisagés et des créations de postes en urgence d'enseignants, administratifs, PsyEN, CPE, personnels de direction, assistantes sociales, infirmières, médecins de l'Éducation nationale et personnels de laboratoire.

Monsieur le Recteur, qu'on se le dise : la colère gronde chez les salariés de ce pays y compris chez les personnels de l'Éducation Nationale. Personne n'a oublié que depuis 2003, plus de 100 000 lits d'hôpitaux ont été fermés dont 4 178 rien que pour cette année ; personne n'a oublié que le gouvernement a apporté une fin de non-recevoir à la grève des urgentistes qui revendiquaient plus de lits, plus de postes. Les salariés comprennent qu'ils ont eu raison de faire grève pour réclamer l'abandon de toutes ces contre-réformes qui ont détruit les services publics.

Postes, statuts, salaires, services publics... quelles que soient les circonstances, la FNEC FP FO ne renoncera à aucune revendication et surtout pas au nom d'une quelconque « unité nationale » avec ce gouvernement qui s'en prend méthodiquement à tous nos acquis sociaux.

Il faut satisfaire les revendications immédiatement !

Réponses de M. le Recteur :

« L'urgence sanitaire est ma priorité, le sujet premier est celui de la protection des personnels, le CHSCTA se réunit, les CHSCT départementaux se tiennent »

L'accueil des enfants de personnels soignants représente environ 850 élèves sur l'académie, il y en a très peu le week-end, on va continuer sur les vacances en lien avec les collectivités territoriales

En ce qui concerne la continuité pédagogique, la première semaine a été compliquée mais chacun a eu à cœur de bien faire, je « salue le travail de l'ensemble des personnels »

A propos des vacances de printemps « il y a nécessité d'une période d'interruption », les « professeurs seront en vacances, les élèves seront en vacances, les vacances sont attendues par tous »

Le ministre fera connaître à la fin de la semaine les dispositions pour les examens, il ne faudra léser aucun candidat, il y aura une « place au contrôle continu »

Des « stages de réussite seront organisés pendant les vacances, on le refera cet été ».

Répartition des emplois premier degré

Le Recteur commence par présenter comme si de rien n'était la répartition prévus des emplois pour le premier degré pour la rentrée 2020, répartition qui tiendrait compte des priorités suivantes :

- Prise en compte des évolutions démographiques et des taux d'encadrement par département ;
- Mise en oeuvre progressive des mesures de limitation des effectifs à 24 en classes de grande section ;
- Maintien d'un maillage territorial de qualité prenant en compte les spécificités des écoles en milieu rural et la redynamisation des territoires ;
- Achèvement du dédoublement des classes de CP pour un effectif maximum de 12 élèves en éducation prioritaire.

Ce qui donnerait ceci

	Prévision effectif 2020	Evol. Effectif 2019-2020	P/E 2019	Ajustement si strict maintien du P/E	Proposition	Nombre d'emplois RS 2020
				Variation	Variation ETP	ETP
Ariège	11129	-214	6,04	-13	-5	680,5
Aveyron	16534	-366	6,08	-22	-6	1021,0
Haute-Garonne	123090	507	5,22	26	73	6466,8
Gers	12967	-276	6,07	-17	-5	799,0
Lot	11235	-85	6,20	-5	-4	697,5
Hautes-Pyrénées	15490	-286	5,91	-17	-5	927,5
Tarn	28649	-392	5,43	-21	-5	1570,8
Tarn-et-Garonne	22959	-301	5,51	-17	-4	1278,5
Académie	242053	-1413	5,50	-78	39	13441,5

Puis nous annonce que le ministre a pris de nouvelles décisions :

- Aucune fermeture de classe dans les communes de moins de 5000 habitants sans accord du Maire
- Nouvelle analyse des mesures dans le milieu urbain et réexamen des situations problématiques
- Les CTSD seront reportés d'une semaine puisque l'on va avoir de nouvelles dotations
- Des BOP modificatifs sont annoncés

Nous sommes intervenus pour exprimer notre satisfaction que la carte scolaire prévue ne s'applique pas en l'état car elle aurait eu comme conséquence de dégrader la situation dans tous les départements.

Nous avons répété notre position : *« ce projet doit être retiré de l'ordre du jour de ce Comité Technique et les CTSD doivent être reportés après la fin de la crise sanitaire, l'urgence n'est pas à préparer la carte scolaire, cela peut attendre. Si nous avons les nouvelles dotations dans les jours à venir, les représentants du personnel ne seront pas en capacité de jouer leur rôle, de collecter les revendications des personnels, d'analyser les propositions qui vont être faites, de mobiliser les personnels. Les CTSD doivent être reportés.*

De plus s'il est possible d'abonder les dotations pour le premier degré cela veut dire que c'est possible aussi pour le second degré. Ainsi les élèves de SEGPA sont parmi ceux qui ont le plus de mal dans ce contexte et risquent de décrocher. La décision que vous avez prise de supprimer des heures en SEGPA, décision qui a comme conséquence d'empêcher les ateliers de pratique professionnelle qui permettent à ces élèves de rattraper avec l'école va avoir de graves conséquences. La FNEC-FP FO revendique que soient réétudiées les mesures de préparation de la rentrée dans le second degré. »

Réponse de Monsieur le Recteur :

« Nous aurions pu reporter ce CTA mais il est bon que nous ayons pu échanger », « c'est une chose positive qui vaut pour le premier degré »

« Nous tiendrons un CTA en fin de semaine, les CTSD auront lieu vers le 7 ou le 8 avril »

Malgré ces avancées nous ne pouvons être satisfaits, les CTSD et CDEN vers le 7 ou 8 avril, cela veut dire que les délais réglementaires de communication des projets ne seront pas respectés !

Second degré : carte des options et des enseignements de spécialité

Sur la carte des enseignements de spécialité le Rectorat annonce qu'elle est inchangée par rapport à la rentrée 2019 sauf certains EDS en plus :

- LLCE espagnol à Pardailhan Auch
- LLCE Italien à Bellevue Albi
- NSI à St Sernin
- LCA à la Borde Basse Castres
- Arts histoire des arts à Jean Lurçat St Céré
- Arts musique à Pyrène Pamiers
- Arts théâtre à Monteil à Rodez

La FNEC-FP FO est intervenue sur les axes suivants :

- De manière générale en ce qui concerne les enseignements de spécialité il s'agit de la mise en œuvre de la réforme du lycée, réforme du lycée que nous condamnons toujours et dont nous demandons l'abandon. Comme dans d'autres secteurs, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Une des caractéristique de la mise en œuvre de cette réforme du lycée c'est le flou dans son pilotage. le résultat c'est que, sur le terrain, les équipes naviguent à vue et que la communication ministérielle et rectorale cherche à s'adapter aux problèmes, problèmes sur lesquels, avec leurs organisations syndicales, les collègues avaient alerté mais que l'on avait décidé de ne pas écouter. C'est le cas par exemple de l'enseignement des mathématiques sur lequel on doit faire maintenant des ajustements, (en réunion du comité de suivi de la réforme on a ainsi entendu que des élèves n'ayant pas suivi l'enseignement de spécialité maths en première pourrait suivre maths complémentaires en cas d'erreur de choix lié à l'orientation) Donc nous le redisons cette réforme doit être abandonnée, tout doit être remis à plat et réellement discuté.
- Deuxième remarque sur la méthode. Nous avons eu début février l'enveloppe consacrée au second degré et en particulier aux lycées et maintenant on regarde ce que l'on va proposer avec l'enveloppe que l'on a. Cela pose un problème de méthode. On détermine les moyens et après on liste les besoins et on voit comment on arrive à satisfaire à peu près (ou pas) les besoins avec les moyens dont on dispose. Nous le disons ici c'est cette méthode utilisée depuis de nombreuses années pour la gestion des services publics qui a créé la

situation de crise de notre système de santé et qui rend aujourd'hui si dramatique la situation. Dans les hôpitaux on a fixé une enveloppe et il a fallu faire avec, on voit le résultat !

On a fait la même chose en ce qui concerne les stocks stratégiques de masques pour les tests de dépistage ! Nous l'avons dit dans notre déclaration l'austérité tue et elle tue parce que, au lieu de déterminer les besoins et d'ensuite ajuster les moyens à ces besoins on fait le contraire depuis des années.

Et c'est ce que l'on fait justement à propos de ces cartes des enseignements de spécialité et des options.

Si le besoin existe, on met les moyens et donc on devrait commencer par étudier les besoins puis attribuer les moyens, c'est le contraire que l'on fait, on connaît le résultat, on continue de le faire.

- A propos des options maths complémentaires et maths expertes seront elles offertes partout ?
- A l'heure actuelle on a l'enseignement LLCE anglais (qui est axé littéraire), le ministre annonce un nouvel enseignement « Anglais Monde Contemporain » (AMC). D'après le corps d'inspection peu d'établissements pourraient proposer les 2 enseignements de spécialité par manque de moyens et ce serait le nombre d'élèves inscrits dans l'un ou dans l'autre qui déterminerait le choix. Les collègues vont t-ils être obligés de refaire tous leurs cours , Qu'advientra t-il des élèves qui voudraient poursuivre LLCE en terminale ?

Réponses de M. le Recteur

Pas de réponses sur les observations générales et sur la réforme du lycée. Sur le reste, les enseignements maths complémentaires et maths optionnels sont ouverts dans tous les établissements. En ce qui concerne l'anglais, LLCE et AMC, on doit la continuité pédagogique aux élèves qui passent en terminale, en fonction des effectifs on pourra assurer les deux enseignements s'il y a au moins deux groupes en anglais dans l'établissement.

Pour la FNEC-FP FO ces réponses ont le mérite d'exister mais elles vont se heurter au mur des moyens disponibles dans l'établissement. On va déjà être obligé de conserver des groupes d'enseignement de spécialité avec des petits effectifs en terminale car des élèves auront abandonné cet enseignement, on va devoir laisser le choix aux élèves de faire anglais LLCE ou AMC mais avec une enveloppe de moyens qui est limitée... à un moment cela va devenir impossible à gérer.

Réponse du Recteur : il va falloir gérer les priorités nationales dans le cadre de l'autonomie des établissements, cela demande un pilotage fin.

Vote sur les enseignements de spécialité :

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des Enseignements de spécialité	FO		FSU, UNSA, CFDT	

Ajustement de la carte des formations

Sont finalement proposés au CTA deux mesures :

L'annulation de la suppression du bac pro MEI au LPO D'Artagnan de Nogaro (et la non ouverture du bac pro SEN)

L'annulation de la fermeture du BTS comptabilité et gestion sous statut scolaire au lycée Maréchal Lannes de Lectoure.

La FNEC-FP FO a indiqué sa satisfaction que les personnels aient été entendus même si le maintien de MEI à Nogaro ne devait pas empêcher l'ouverture de SEN

Bilan des IMP

Un bilan de l'utilisation des IMP a été fait.

La FNEC-FP FO, mais aussi les autres organisations sont intervenues pour indiquer que 18 % des IMP consommées dans les établissements pour les « autres missions » posait problème.

Le Recteur a indiqué sa volonté que les choses soient plus cadrées à ce niveau là.

Questions diverses

La FNEC-FP FO avait posé les questions suivantes :

Pouvez vous nous préciser quelles vont être les conséquences, au niveau du traitement, pour les personnels ? Des jours de grève éventuels sont ils prélevés sur la paye de mars ?

Et sur les mois suivants ?

En ce qui concerne les contractuels ? Leur traitement est t-il maintenu intégralement ? Que se passe t-il pour les contractuels dont le contrat se termine pendant la période de confinement et qui aurait pu être éventuellement prolongé ?

Et les personnels vacataires, seront ils payés pendant la durée du confinement ?

Réponses : des jours de grève peuvent être prélevés sur la paye de mars mais en ce qui concerne celle d'avril il n'y aura pas de prélèvements dessus, il n'y aura pas de rupture ni pour les contractuels, ni pour les vacataires qui continueront à toucher leur traitement le temps du confinement.

Pour terminer le Recteur nous indique qu'il reviendra vers nous dès qu'il aura la dotation complémentaire pour le premier degré